PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2020-2023

Le présent projet a été présenté et finalisé par le conseil pédagogique du 25 février 2020, puis par la commission permanente du 10 mars 2020
Il a été présenté et validé par le Conseil d'Administration du 15 juin 2020

Le projet d'établissement s'inscrit dans le cadre des directives académiques et dans le contexte évolutif de l'établissement. Il s'appuie sur le référentiel de l'Éducation Prioritaire et est corrélé au projet REP.
Ce projet a pour ambition de créer les conditions d'une réussite optimale pour tous nos élèves quelles que soient leurs origines sociales, leurs difficultés ; il doit permettre à chacun de se réaliser.

A ce projet d'établissement, pourront s'adjoindre :

- Le projet de politique documentaire
- Le projet de vie scolaire
- Tout projet concernant tout ou partie de la communauté éducative

*Un élève qui entre au collège André DOUCET doit pouvoir évoluer dans un environnement serein et en toute sécurité dans et aux abords de l'établissement. Ces conditions réunies doivent lui permettre d'améliorer ses performances scolaires, de dépasser ses difficultés et de bénéficier d'un encadrement de confiance et de réussite (**Axe I**). Ces quatre années au collège doivent le préparer à devenir un citoyen (**Axe II**). Le collège est le lieu qui lui permettra de développer son ouverture culturelle et de s'épanouir au sein d'une communauté (**Axe III**). A ces fins, l'ensemble des acteur.trice.s de la communauté éducative se mobilise pour la réussite de tous les élèves (**Axe IV**). Tous ont pour ambition de préparer chaque élève à la poursuite de sa scolarité vers d'autres formations d'une façon réfléchie en choisissant l'orientation qui concilie aspirations personnelles et projet professionnel réaliste.*

Encourager l'ambition scolaire, améliorer les performances dans un environnement de confiance et de réussite,
Etre collégien.ne aujourd'hui, devenir citoyen.ne demain,
Développer l'ouverture culturelle et l'épanouissement des élèves,
Mobiliser l'ensemble des acteur.trice.s,

représentent les quatre axes du projet d'établissement.

LA MÉTHODOLOGIE

Ce projet d'établissement a été élaboré en deux temps. Dernier trimestre de l'année scolaire 2017-2018, s'est ouvert le chantier de la réécriture du projet d'établissement et un travail conséquent a été engagé par les équipes. L'année 2018-2019, avec le changement de l'équipe de direction et la réécriture du règlement intérieur, laissera le chantier en suspens. C'est au premier trimestre de l'année scolaire 2019-2020, que reprendront les travaux pour aboutir à la version finalisée.

LE DIAGNOSTIC

Le collège André DOUCET de Nanterre, ouvert en 1970, est situé dans le quartier du Chemin de l'Ile où réside la quasi-totalité de ses élèves. Le quartier classé en Zone Urbaine Sensible est composé du collège, de deux écoles élémentaires – Voltaire et Wallon – ainsi que de deux écoles maternelles – Cotton et Wallon. Cet ensemble constitue le Réseau d'Éducation Prioritaire, le REP DOUCET, co-piloté par l'IEN de la 10e circonscription et la principale du collège.
Le quartier est en pleine reconstruction : composé d'un peu moins de 10000 habitants (soit 10% des nanterriens), il propose une offre de logements majoritairement sociaux, mais également pavillonnaires ainsi que des logements récents ou en construction permettant d'étendre la mixité sociale.

L'attractivité du collège dans son offre de formation, comprend, outre la classe bilangue arabe en 6ème, son option Latin qui se choisit après une période de sensibilisation aux LCA, une 2ème langue vivante Espagnol, une classe européenne Anglais ainsi qu'une section sportive Basket. L'UNSS du collège draine un taux de participation conséquent avec un part féminine importante.
Sur le plan des apprentissages, le collège André DOUCET s'est largement engagé dans les sciences cognitives depuis trois ans : méthodologie, outils issus des neurosciences et cogni-classes.

Rentrée 2020 : la structure de l'établissement organisée en 22 divisions, soit **cinq classes** de 6ème, **quatre classes** de 5ème, **cinq classes** de 4ème, **quatre classes** de 3ème. La **segpa** se compose d'**une** division **par niveau**. Le collège dispose également d'un dispositif **d'ULIS**. L'établissement prévoit d'accueillir 450 élèves, soit deux divisions de plus qu'à la rentrée 2019.

LES CHAMPS D'ACTIONS

Encourager l'ambition scolaire, améliorer les performances dans un environnement de confiance et de réussite (Axe I)

- Offrir un parcours pédagogique approprié aux besoins de chaque élève
- Prévenir le décrochage scolaire
- Construire une orientation positive

Etre collégien.ne aujourd'hui, devenir citoyen.ne demain (Axe II)

- S'approprier et respecter les règles de vie commune
- Agir en tant que citoyen.ne
- Vivre ensemble

Développer l'ouverture culturelle et l'épanouissement des élèves (Axe III)

- Créer un plan EAC uniformisé pour tous les élèves de la 6e à la 3e
- Ouvrir nos élèves sur le monde
- Transmettre le plaisir d'apprendre
- Développer la culture numérique

Mobiliser l'ensemble des acteur.trice.s (Axe IV)

- Mobiliser l'ensemble des acteur.trice.s - entre enseignants
- Mobiliser l'ensemble des acteur.trice.s - entre personnels de l'établissement
- Mieux communiquer avec les parents pour rendre le collège attractif
- Mobiliser l'ensemble des acteur.trice.s, avec les partenaires

Axes	Objectifs	Réussites	Leviers	*Indicateurs*
Axe I : Encourager l'ambition scolaire des élèves, améliorer leurs performances dans un environnement de confiance et de réussite	**1. Offrir un parcours pédagogique approprié aux besoins de chaque élève** a) Identifier les besoins des élèves pour mieux les accompagner.	Identifier - Dispositifs PPRE, PAP, PPS - Evaluations de 6e - Ecole/collège CM2/6e - PPRE - Passerelle Accompagner - Devoirs faits - Tutorat par les pairs - PPRE - Télémaque - préparation aux différents oraux de 3e - commissions éducatives Valoriser - TPE (Travail Personnel de l'Elève) - Doucets d'or - Mérites et progrès - Remise des diplômes	- Développer le cycle 3 : * actions avec les écoles primaires * réflexion et travail en commun sur les progressions, l'harmonisation, les évaluations de 6e,... * échanges de services, regards croisés - Faire de la formation et de l'évaluation par compétences des leviers de réussite - Développer le tutorat adultes/élèves et élèves/élèves - Suivre le TPE (Travail Personnel de l'élève) , enjeu de la scolarité en éducation prioritaire - Envisager la mise en place d'épreuves communes orales et/ou écrites avant la 3ème - Mieux identifier les besoins particuliers des élèves d'ULIS	*Résultats aux évaluations 6e / DNB - suivis des cohortes*
	b) Favoriser la continuité des apprentissages, la cohérence des parcours.	- Liaison CM2 / 6e - Liaison collège-lycée - Programmations communes par discipline - Continuité du suivi sur l'ensemble du collège Collège Inclusif - Inclusions SEGPA, ULIS	- Développer la liaison collège/lycée (Journée des Ambassadeurs,…) - Mettre en œuvre le PIAL	*Statistiques des performances scolaires - suivi des cohortes*
	2. Prévenir le décrochage scolaire a) Travailler sur l'estime de soi b) Donner du sens aux apprentissages	- Travail en interdisciplinarité - Expérimentation de cogni'classes - Tutorat AED-Elève & Elève-Elève - PPRE - GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire) bi-mensuel	- Poursuivre les expérimentations des cogni'classes et évaluer le dispositif - Expérimenter le dispositif Remobilisation - Développer le tutorat dans le cadre du dispositif Devoirs Faits - Initier des projets interdisciplaines et/ou interdegrés comme le projet des Ecobâtisseurs	*Statistiques du GPDS*
	3. Construire une orientation positive a) Mettre en cohérence compétences, appétences et vœux b) Rendre l'élève acteur de son orientation	Parcours Avenir dès le début du cycle 4 : - Livret personnel d'orientation - Forums des métiers et des formations - Rendez-vous avec la PSY-EN - Stages d'observation en entreprise - Développement des partenariats avec des entreprises - Mini-stages - Propositions d'orientation dès la 4è (prépa-pro, DIMA) - Initiation aux métiers du sport dans le cadre de la SS (section sportive) Basketball - Co-construction de l'orientation avec les familles - Conseils de classe des 3è avec présence des élèves et des parents - Trois réunions sur l'orientation avec les familles de 3e	Poursuivre le travail entrepris	*Statistiques des poursuites d'études post 2nde de nos élèves*

Axes	Objectifs	Réussites	Leviers	*Indicateurs*
Axe II : Être collégien.ne aujourd'hui, devenir citoyen.ne demain	**1. S'appproprier et respecter les règles de vie commune** a) Les valeurs et contenus du RI : se les approprier b) Adopter une attitude participant à la réussite scolaire c) Harmoniser les mesures disciplinaires pour un traitement éducatif de la sanction	- Accueil des 6e et travail en conseil école-collège - Temps de régulation en heures de vie de classe - Synthétisation du RI sous forme d'une charte du collégien - Réflexion commune sur le RI dans le cadre des instances participatives - commission des rapports	- Mettre en place le protocole assiduité - Synthétiser le RI sous forme d'une charte du collégien - Formaliser la rentrée des 6e avec le livret d'accueil - Former des parents à l'usage de OZE et des outils scolaires - Développer le projet "groupe-remobilisation"	*Taux de punitions et de sanctions* *Taux d'assiduité et d'absentéisme* *Taux de connexions par compte OZE*
	2. Agir en tant que citoyen a) Développer à tous les niveaux des comportements responsables b) Éduquer à la santé et à la citoyenneté	- Formation aux PSC1 et aux GQS pour tous les élèves de 4e - Valorisation des délégués : formation, élection grandeur nature et sortie citoyenne - Valorisation de l'implication des élèves dans les instances participatives - Formation des Jeunes Officiels UNSS - Exercices PPMS - Actions mises en place dans le cadre du CESC (nutrition, cyberharcèlement, éducation relation affective & sexualité) - Tutorat mis en place par la médiatrice	Activer des partenariats pour développer des actions sur la citoyenneté	*- Taux de participation aux élections* *- Nombre de candidats aux élections des représentants élèves* *- Impact (ressenti) sur le climat scolaire*
	3. Vivre ensemble a) Développer le sentiment d'appartenance au collège b) Prendre conscience des valeurs communes, les faire siennes et les faire vivre c) Prévenir le harcèlement	- Valorisation de l' AS et de la SS : performances sportives, tee shirt, banderole, etc. - Actions du CVC - Actions du FSE - Clubs et ateliers - Manifestations de fin d'année : Doucet d'or, fête des 3èmes, remise du brevet - Valorisation de toutes les initiatives et les projets aboutis - Ambassadeurs contre le harcèlement, actions diverses de prévention et de lutte contre le harcèlement	Créer un logo par les élèves et des tee-shirts pour le collège - Systématiser la mise en place du protocole harcèlement - Dynamiser et rendre visible l'action du CVC - Mettre en place des retours d'expériences d'anciens élèves	*Taux de participation aux manifestations et aux clubs* *Nombre de projets aboutis* *Nombre d'inscriptions à l'AS* *Nombre d'élèves adhérents au FSE* *Nombre de mise en place du protocole harcèlement*

Axes	Objectifs	Réussites	Leviers	*Indicateurs*
Axe III : Développer l'ouverture culturelle et l'épanouissement des élèves	**1. Créer un plan EAC (Education Artistique et Culturelle) uniformisé pour tous les élèves de la 6e à la 3e**	- Actions culturelles communes à chaque niveau - Sorties scolaires culturelles - Chorale	- S'assurer que les actions soient sur tous les niveaux - Développer des actions culturelles dans le cadre du PACTE (Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif)	*Liste des actions*
	2. Ouvrir nos élèves sur le monde	- Voyages scolaires - Rencontres sportives départementales, régionales et nationales (UNSS)	- Créer un Club Ciné - Proposer de novueau l'Ecole Ouverte	*Nombre de voyages scolaires* *Résultats de l'UNSS et de la SS Basket* *Taux de participation aux dispositifs*
	3. Transmettre le plaisir d'apprendre	- Pratiques pédagogiques inspirées des neurosciences - Concours divers - Projets interdisciplinaires - Enseignement de l'arabe dès la 6e (classe bilangue)	- Généraliser le dispositif "Silence, nous lisons" - Diversifier les ateliers et les clubs dans le cadre de l'accompagnement éducatif	*Enquête "qualité" sur les dispositifs*
	4. Développer la culture numérique	- Le numérique : des outils au service de la réussite (TNI, VNI, tablettes tactiles)	- Proposer des actions de formation au numérique : utilisation de OZE - Développer les usages numériques en direction des élèves - Disposer des outils numériques au service de l'inclusion	*Indicateurs Oze*

Axes	Objectifs	Réussites	Leviers	*Indicateurs*
Axe IV : Mobiliser l'ensemble des acteur.trice.s (concertation-communication-formation)	**1. Entre enseignants** a) Construire un établissement d'accueil et de formation : construire un plan de formation dans le collège b) Créer des évènements fédérateurs avec la communauté du 1er degré ; favoriser la liaison CM2-6ème c) Construire une "culture d'établissement" et échanger sur les pratiques pédagogiques	<u>Construire</u> - L'accueil des nouveaux profs : faire un récapitulatif des actions présentes dans le collège (rédaction de fiche-ressources pour clarifier les rôles de chacun) - Stage d'établissement sciences cognitives - Stage d'établissement numérique - Stage d'établissement aux GQS et au PSC1 <u>Echanger / Fédérer</u> - Partage des pratiques pédagogiques et éducatives (notamment pour les PP) - Coordination des progressions par discipline	Améliorer l'accueil entre pairs : - Rédaction d'un livret d'accueil - Réunions d'accompagnements des nouveaux enseignants année N (3 à 4 réunions dans l'année) Poursuivre les FIL Sciences Cognitives Dans le cadre du REP, développer le travail interdegrés sur des objectifs pédagogiques	*liste des actions*
	2. Entre personnels de l'établissement	- Temps d'échanges et de convivialité - Renfort de la solidarité entre les personnels de différents statuts - Action éducative de tous les personnels non-enseignants (AED, secrétaires, agents…) - Tutorats AED-élèves - Participation des AED et de la médiatrice aux projets culturels	- Améliorer les liens entre personnels enseignants et non-enseignants - Harmoniser les pratiques entre professeurs, vie scolaire et personnels de direction. - Permettre aux AED de participer aux heures de vie de classes et autres actions éducatives. - Développer le rôle éducatif de chaque AED (tutorat notamment) - Former / informer les personnels AVS-AESH dans le cadre du PIAL	*Enquête climat scolaire intra établissement* *Construction des emplois du temps*
	3. Mieux communiquer avec les parents pour rendre le collège attractif	- Rencontres parents-professeurs multiples : accueil des parents de 6è le jour de la rentrée, initiation à l'utilisation de l'ENC, accueil de tous les parents au cours du mois de septembre, bilan de mi premier trimestre, remise de bulletins aux 1er et 2e trimestre. - ENT, communications OZE - Formation des parents aux usages de l'ENT/OZE - Présence des enseignants lors des réunions de fin d'année des CM2 des écoles du REP - Espace parents - Journée Portes Ouvertes	- Développer le site du collège - Remettre en place la visite du quartier par les élèves pour les élèves et les nouveaux personnels - Démarrer l'OEPRE : deux séances par semaine au collège - Développer les actions collège/parents dans le cadre de l'Espace Parents	*Régularité de l'actualisation du site* *Nombre d'inscrits* *Bilan des actions*
	4. Avec les partenaires	- Liens avec : - le club professionnel de Nanterre 92 - Cerise - l'espace santé jeune - ZupdeCo, Proxité, Télémaque	Poursuivre le maillage initié : - Echanges avec les élus locaux - Mesures de responsabilisation des élèves (associations) - Echanges avec toutes les structures en charge de nos élèves (CMPP, SESSAD...), avec la police et la justice - Liens avec les associations du quartier	*Liste des partenaires*